



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine

Question au Gouvernement n° 3074

Texte de la question

TELETHON

M. le président. La parole est à M. Manuel Valls, pour le groupe socialiste.

M. Manuel Valls. Monsieur le Premier ministre, les accusations d'eugénisme formulées par plusieurs évêques catholiques concernant l'utilisation d'une partie des dons faits à l'Association française contre les myopathies pour financer la recherche génétique sont scandaleuses. Elles affligent les familles en quête de remèdes et jettent le trouble dans l'esprit des futurs donateurs, à quelques jours du vingtième Téléthon.

Depuis sa création, l'AFM est engagée dans un combat pour défendre la vie, pour lutter contre les maladies rares et contre la souffrance de milliers de familles. Les critiques se concentrent notamment sur les diagnostics préimplantatoires et prénatals sous prétexte qu'ils instrumentaliserait l'embryon humain. Mais je veux rappeler que les diagnostics génétiques, autorisés depuis 1995, permettent d'éviter des avortements systématiques. Ces questions, qui ont fait l'objet de débats de grande qualité dans notre assemblée à l'occasion des lois sur la bioéthique, doivent être traitées avec méthode, comme l'a fait notre collègue Alain Clayes à propos de la recherche sur le fonctionnement des cellules vivantes, dans un travail qu'il présente aujourd'hui, dans le cadre des travaux de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

M. Jean Glavany. Très bon travail !

M. Manuel Valls. Une autre critique porte sur la transparence des dons. Faut-il souligner que l'action de l'AFM s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi et des autorisations de l'Agence de biomédecine, conformément aux décisions prises par le Parlement.

Nous ne pouvons pas tolérer qu'on porte atteinte au principe de la laïcité.

M. Jean Glavany. Non à l'obscurantisme !

M. Manuel Valls. Si l'Église catholique a un rôle à jouer et un avis à donner, son point de vue doit être entendu au même titre que celui d'autres religions, institutions, philosophies ou organisations. Elle n'a pas à exercer une quelconque pression sur une association reconnue d'utilité publique, qui agit dans le cadre de la loi de la République, ni sur les familles qui ont recours aux diagnostics génétiques et, encore moins, à culpabiliser l'ensemble des donateurs et des chercheurs.

À quelques jours de la nouvelle édition du Téléthon, lancé il y a vingt ans à Évry où se trouve le siège de l'AFM, il est intolérable qu'une partie de l'épiscopat, influencée par des réseaux ultraconservateurs particulièrement influents - en particulier le mouvement anti-avortement lié à la fondation Lejeune -, prenne l'événement en otage en invitant les catholiques à ne plus encourager l'action de l'AFM. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste. - Protestations sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Jean-Jacques Descamps. C'est faux !

M. Manuel Valls. Après la prise de position du Président de la République, il est essentiel que le Parlement, mais aussi le Gouvernement, manifestent ici même leur attachement au principe de laïcité et leur soutien à l'AFM et à la manifestation des 7 et 8 décembre prochains ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé et des solidarités.

M. Xavier Bertrand, *ministre de la santé et des solidarités*. Monsieur le député, sur un tel sujet, laissons de côté la polémique ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Jean Glavany. C'est une question de principe ! Dès qu'il s'agit de débattre de la République, c'est polémique !
M. le ministre de la santé et des solidarités. Elle n'a pas sa place quand il s'agit de la santé, moins encore à propos du Téléthon. Le Président de la République l'a rappelé très clairement hier, en recevant à l'Élysée les bénévoles et les responsables de l'AFM : le Téléthon agit à juste titre, dans le strict respect de la loi. Il est important de rappeler que, dans notre pays, les recherches dont il s'agit ici se font dans le cadre de la loi de bioéthique votée par le Parlement, à la suite de débats passionnants où se sont exprimées toutes les convictions, mais aussi la volonté que la recherche soit encadrée et ne se fasse pas dans n'importe quelles conditions. Les décrets ont été pris dans cet esprit, le Conseil national d'éthique a donné son avis et l'Agence de biomédecine veille également au respect des protocoles.

Il n'y a pas de place dans notre pays pour l'eugénisme !

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Très bien !

M. le ministre de la santé et des solidarités. Les questions qui sont soulevées aujourd'hui ont trouvé leur réponse voici deux ans. La seule qui vaille est de savoir si notre pays peut se rassembler autour des valeurs de partage, de solidarité et de défense de la vie. Ce sont ces valeurs que porte le Téléthon et que les Français auront à coeur de faire vivre le week-end prochain. Il faut se rassembler autour du Téléthon ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Manuel Valls](#)

Circonscription : Essonne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3074

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 décembre 2006